



## **CONTRAT DE PENSION**

Le contrat de pension reste en toute hypothèse soumis au droit civil général

### **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Monsieur BREUIL, agissant en qualité de dirigeant du centre équestre CERVAL, d'une part;

et .....

demeurant à.....

Désigné par les présentes par "le propriétaire", d'autre part.

### **IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

Le propriétaire met le cheval .....Sire N°.....  
en pension dans les installations du centre équestre CERVAL. Il remet les papiers du cheval au centre équestre

### **DUREE DU CONTRAT:**

A compter du.....la pension est conclue pour une durée indéterminée.  
Chacune des parties pourra rompre ce contrat à tout moment sans avoir à justifier sa rupture. Dans ce cas, elle sera tenue de respecter un délai de préavis égal à une durée d'un mois courant à compter de la première présentation du recommandé ou mail de rupture.  
En arrêtant la pension, le propriétaire doit libérer son casier le jour de départ du cheval.

### **ACCEPTATION DU REGLEMENT PROPRIETAIRE & DES CGV:**

Le propriétaire accepte les conditions particulières du règlement propriétaire ainsi que les conditions générales de vente du CERVAL. Il sait que ces règlements sont affichés au club et publiés sur le site du CERVAL.  
Le règlement propriétaire précise et actualise tous les ans le présent contrat de pension.  
Le propriétaire accepte les évolutions de ces conditions ainsi que les évolutions tarifaires elles aussi affichées au club.  
Le propriétaire s'engage à respecter intérieur affiché au club.

**La responsabilité du CERVAL ne peut être engagée dans le cas d'un accident provoqué par une inobservation du règlement.**

Fait en double exemplaire le.....à Sainte Luce

**Le propriétaire**  
(Précédé de la mention "lu et approuvé")

**Le centre équestre**